



**Programme des
Nations Unies pour
l'environnement**

Distr.
GÉNÉRALE

UNEP/OzL.Pro/ExCom/61/5
3 juin 2010

FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

COMITE EXÉCUTIF
DU FONDS MULTILATÉRAL AUX FINS
D'APPLICATION DU PROTOCOLE DE MONTRÉAL
Soixante et unième réunion
Montréal, 5 – 9 juillet 2010

RETARDS DANS LA PROPOSITION DES TRANCHES ANNUELLES

1. Le présent rapport est tiré de l'historique des propositions de tranches annuelles ayant entraîné des retards dans le virement des fonds et dans le respect des obligations de financer les activités prévues dans les tranches annuelles. Il vise à permettre au Comité exécutif d'encourager les agences et les pays visés à redoubler d'efforts pour proposer les tranches annuelles dans les meilleurs délais et à surmonter les obstacles au respect des dates limites de proposition.

2. Le rapport porte sur les retards dans les propositions de tranches devant être remises à la présente réunion et sur les tranches annuelles qui ont été soustraites à l'examen de la présente réunion du fait de la mise en oeuvre tardive ou de l'absence de rapports de vérification. Il met aussi en évidence les plans de gestion de l'élimination finale (PGEF) et le plan national d'élimination (PNE) devant être présentés à des réunions subséquentes à la 61^e réunion. Il formule des recommandations pour examen par le Comité exécutif.

3. Trente-deux tranches annuelles devaient être proposées à la 61^e réunion. Ce sont toutes des PNE ou des PGEF, sauf une tranche portant sur le bromure de méthyle et une autre sur la production accélérée de CFC. Quatorze tranches, faisant toutes partie d'un PGEF ou d'un PNE, n'ont pas été présentées : PNUD (2), PNUE (8), ONUDI (3), et Banque mondiale (1). Deux tranches d'accord pluriannuel présentées à la 61^e réunion ont été retirées.

Tranches annuelles non présentées à la 61^e réunion

4. À sa 60^e réunion, le Comité exécutif a décidé :

- a) De permettre de présenter à la 61^e réunion du Comité exécutif les tranches en suspens pour le financement du plan national de d'élimination (PNE) ou des plans de gestion de l'élimination finale (PGEF) pour les pays visés à l'Article 5, en étant entendu que les gouvernements visés, avec l'aide de leurs agences bilatérales et de leurs agences d'exécution, envisageraient de mettre en oeuvre des agences afin de maintenir une consommation nulle de CFC et d'autres activités pour faciliter l'élimination des HCFC; et
- b) Que les tranches de financement du PNE ou des PGEF non présentées à la 61^e réunion soient intégrées aux plans de gestion de l'élimination des HCFC pertinents des pays visés (décision 60/11).

5. Les PGEF qui n'ont pas été présentés à la réunion indiquée au tableau 1 devraient donc être intégrés dans les plans de gestion de l'élimination des HCFC pertinents, conformément à la décision 60/11 b). Le Comité exécutif peut souhaiter prendre note des raisons pour lesquelles les PGEF n'ont pas été présentés à la 61^e réunion et demander au Secrétariat d'inciter les agences d'exécution et les gouvernement des pays visés à l'Article 5 de prendre des mesures visant à intégrer les tranches de financement du PNE ou des PGEF indiquées au tableau 1 dans les PGEH pertinents, conformément à la décision 60/11 b).

Tableau 1

PGEF NON PRÉSENTÉS À LA 61^e RÉUNION

Agence	Pays	Secteur	Tranches	Raison
ONUDI	Burundi	Plan d'élimination des CFC	2009	Les activités substantielles n'ont commencé qu'en novembre 2009.
PNUE	Burundi	Plan d'élimination des CFC	2009	Retard dans les activités en raison des changements à l'UNO.
PNUE	Guinée équatoriale	Plan d'élimination des SAO	2010	Retard en raison de l'approbation tardive des accords par le gouvernement.
ONUDI	Érythrée	Plan d'élimination des SAO	2009	Retard de mise en oeuvre du projet.
PNUE	Érythrée	Plan d'élimination des SAO	2009	Retard dans les activités en raison de l'établissement tardif des autorisations et des règlements en matière de contingentement des SAO.
PNUE	Guatemala	Plan d'élimination des CFC	2009	Faible niveau de dépense en raison du retard de la signature des documents par le PNUD et le gouvernement.
PNUE	Haïti	Plan d'élimination des CFC	2010	Situation du pays en raison du tremblement de terre.
ONUDI	Koweït	Plan d'élimination des SAO	2008	Le rapport de vérification n'était pas prêt à temps en raison du retard à communiquer avec l'institut national pour procéder à la vérification.
PNUE	Koweït	Plan d'élimination des SAO	2008	Non fourni.
PNUD	Pérou	Plan d'élimination des CFC	2009	En raison de l'incapacité à signer un accord légal en attendant la résolution interne de problèmes institutionnels du gouvernement.
PNUE	Pérou	Plan d'élimination des CFC	2009	Accord de financement non encore signé pour la tranche précédente.
PNUD	Saint-Kitts-et-Nevis	Plan d'élimination des CFC	2009	Faible décaissement des tranches précédentes
PNUE	Saint-Kitts-et-Nevis	Plan d'élimination des CFC	2009	Faible décaissement pour des éléments portant sur les investissements.
Banque mondiale	Turquie	Plan d'élimination des CFC	2008	Vérifications (2007 et 2008) non terminées et programme annuel incomplet, difficultés associées à la clôture de l'accord de subvention.

Tranches annuelles proposées, mais retirées après discussion avec le Secrétariat

6. Le tableau 2 présente les tranches annuelles proposées au Secrétariat du Fonds, mais retirées après examen. Le Comité exécutif peut souhaiter prendre note des raisons pour lesquelles la tranche pour le plan d'élimination des CFC au Suriname a été retirée de l'examen à la 61^e réunion, et demander au Secrétariat d'inciter le gouvernement du Suriname et le PNUE à prendre des mesures visant à intégrer les tranches de financement du PGEF indiqué au tableau 2 dans le PGEH pertinent, conformément à la décision 60/11 b).

Tableau 2

**TRANCHES ANNUELLES PROPOSÉES, MAIS RETIRÉES
APRÈS DISCUSSION AVEC LE SECRÉTARIAT**

Agence	Pays	Secteur	Tranche	Raison
PNUE	Suriname	Plan d'élimination des CFC	2009	Faible décaissement et mise en oeuvre tardive
Banque mondiale	Inde	Plan d'élimination accélérée des CFC du secteur de la production	2009	En attente des données des douanes (décision 59/18)

7. La Banque mondiale a présenté le programme de travail 2009 et le rapport de vérification pour la dernière tranche du plan d'élimination accélérée des CFC du secteur de la production de l'Inde. Toutefois, en raison de l'autorisation interne nécessaire à la remise des données des douanes aux vérificateurs requise en vertu de la décision 59/18, la demande a été retirée par la suite.

8. Le Comité exécutif peut souhaiter prendre note que la tranche 2009 tranche du plan d'élimination accélérée des CFC du secteur de la production de l'Inde a été retirée de l'examen à la 61^e réunion, après discussion avec le Secrétariat du Fonds, afin de permettre la remise des dossiers des douanes aux vérificateurs de la Banque mondiale pour examen conformément à la décision 59/18, Annexe V du document UNEP/OzL.Pro/ExCom/60/54.

PNE et PGEF devant être présentés à des réunions après la 61^e réunion

9. Conformément à la décision 60/11 b), les PNE et les PGEF devant être présentés aux réunions après la 61^e réunion devraient aussi être intégrés aux PGEH (Tableau 3). Le Comité exécutif peut souhaiter demander au Secrétariat d'informer les agences d'exécution et les gouvernements des pays visés à l'Article 5 de prendre des mesures visant à intégrer les tranches de financement des PNE et des PGEF indiquées au tableau 3 dans les PGEH pertinents, conformément à la décision 60/11 b).

Tableau 3

PNE et PGEF DEVANT ÊTRE PRÉSENTÉS À LA 61^e RÉUNION

Agence	Pays	Secteur	Tranche	Fonds approuvés en principe (\$ US)	Coûts d'appui approuvés en principe (\$ US)
PNUE	Grenade	Plan d'élimination des CFC	2009	12 500	1 625
PNUD	Bangladesh	Plan d'élimination des SAO	2010	55 000	4 125
PNUE	Iraq	Plan d'élimination des SAO	2011	505 000	65 650
ONUDI	Iraq	Plan d'élimination des SAO	2011	303 000	22 725
IBRD	Turquie	Plan d'élimination des CFC	2009	0	25 000

RECOMMANDATIONS

10. Le Comité exécutif pourrait souhaiter :

- a) Prendre note avec satisfaction des renseignements sur les retards de soumission des tranches annuelles des accords pluriannuels présentés au Secrétariat par la France, le PNUD, le PNUE, l'ONUDI, et la Banque mondiale, dans le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/61/5;

- b) Prendre note que 18 des 32 tranches annuelles des accords pluriannuels devant être proposées l'ont été à la date prévue, à temps pour la 61^e réunion, mais que les 14 autres tranches ne l'ont pas été;
- c) Demander au Secrétariat d'écrire des lettres pour les tranches annuelles qui apparaissent au tableau 1 du présent document, avec les raisons du retard et les raisons pour lesquelles les tranches annuelles n'ont pas été présentées à la 61^e réunion, et pour inciter les agences d'exécution et les gouvernements des pays visés à l'article 5 à prendre des mesures visant à intégrer les tranches de financement du plan national d'élimination (PNE) ou des plans d'élimination finale (PGEF) aux plans de gestion de l'élimination des HCFC (PGEH) de ces pays, conformément à la décision 60/11 b);
- d) Demander au Secrétariat d'écrire une lettre pour :
 - i) La tranche annuelle 2009 du plan d'élimination des CFC du Suriname, en prenant note qu'elle a été retirée pour examen à la 61^e réunion après discussion avec le Secrétariat du Fonds, en raison du faible décaissement et de la mise en oeuvre tardive, et demander au gouvernement du Suriname et au PNUE de prendre des mesures afin d'intégrer les tranches de financement du PGEF dans les PGEH conformément à la décision 60/11 b);
 - ii) La tranche 2009 tranche du plan d'élimination accélérée des CFC du secteur de la production de l'Inde, en prenant note qu'elle a été retirée de l'examen à la 61^e réunion après discussion avec le Secrétariat du Fonds, afin de remettre les dossiers des douanes aux vérificateurs de la Banque mondiale pour examen, conformément à la décision 59/18, Annexe V du document UNEP/OzL.Pro/ExCom/60/54; et
- e) Demander aussi au Secrétariat d'écrire des lettres pour les tranches annuelles indiquées au tableau 3 du document UNEP/OzL.Pro/ExCom/61/5 qui devaient être présentées après la 61^e réunion, et inciter les agences d'exécution et les gouvernements des pays visés à l'Article 5 à prendre des mesures pour intégrer le financement des tranches de financement de ce PNE et de ces PGEF dans les PGEH des pays visés, conformément à la décision 60/11 b).
